

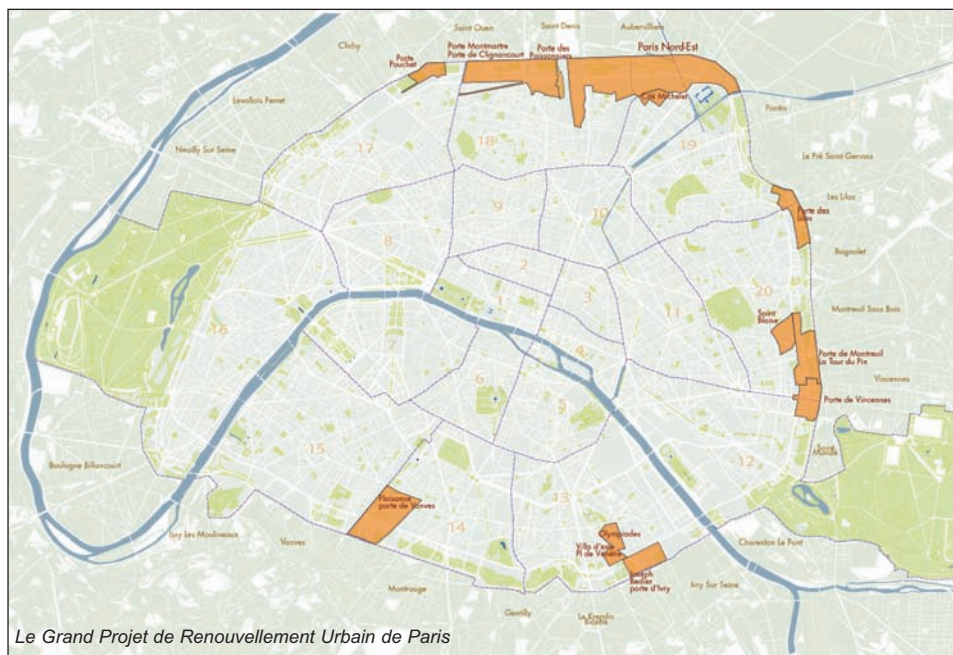


## Info capitale

# Un Grand Projet pour 11 quartiers parisiens

La Résidence Michelet fait partie des 11 quartiers prioritaires du "Grand projet de Renouveau Urbain" (GPRU). Son objectif : transformer à la fois le cadre et les conditions de vie des habitants.

200 000 parisien(ne)s sont concerné(e)s par cette politique d'aménagement de grande envergure, engagée dans 7 arrondissements. Deux adjointes au maire de Paris, l'une à la politique de la ville, l'autre à l'urbanisme, pilotent ensemble ce projet, en lien avec les autres adjoints concernés et les maires d'arrondissements.



Le Grand Projet de Renouveau Urbain de Paris

Mairie de Paris - DU - BCD

## 4 questions à Anne Hidalgo et Gisèle Stievenard, adjointes au maire de Paris chargées de copiloter le GPRU.



Gisèle Stievenard et Anne Hidalgo de gauche à droite

Quel est le rôle de la "politique de la ville" dans ces quartiers du GPRU ?

**Gisèle Stievenard :** Les grands projets urbains ne se font pas en un jour. Alors, il faut aussi agir à plus court terme dans tous les autres domaines. Nos quartiers ont besoin d'activités économiques, d'emplois, de services publics de proximité, de loisirs pour les jeunes, de culture, d'espaces de convivialité, de fêtes de quartier, etc. C'est à cela que sert la "politique de la ville". Nous sommes aussi très attentifs au cadre de vie quotidien : la propreté, la tranquillité, la qualité du mobilier urbain, l'éclairage public, l'entretien des espaces verts et fleuris.

Comment les habitants sont-ils associés aux projets qui les concernent ?

**Gisèle Stievenard :** L'élaboration des projets se fait avec les habitants. Comment imaginer construire l'avenir des quartiers sans eux ?

De très nombreuses réunions d'information et de concertation ont eu lieu. Il existe aussi des expériences originales, comme les "marches exploratoires" : élus, services municipaux et habitants arpentent ensemble l'espace public pour repérer ce qui ne fonctionne pas bien.

Quels enjeux pour ces 6 prochaines années ?

**Anne Hidalgo :** Notre ambition est de donner à ces quartiers populaires la même qualité d'espaces publics, d'architecture, d'équipements, de services que d'autres quartiers de Paris plus centraux. Nous allons donc poursuivre et amplifier notre effort dans les années à venir en doublant d'ici 2014 l'investissement de la Ville qui leur est consacré.

La Résidence Michelet figure depuis 2002 dans le GPRU. Pourquoi ce choix ?

**Anne Hidalgo :** Avec le GPRU, la Ville de Paris a engagé la réparation et la remise à niveau de 11 quartiers populaires parisiens situés en limite de la capitale entre les boulevards des maréchaux et le boulevard périphérique. Ils n'avaient fait l'objet d'aucune attention avant 2001. Nous voulons qu'ils deviennent des quartiers comme les autres où il fait bon vivre.

Lettre d'information "Ensemble améliorons la Résidence Michelet" Directrice de la publication : Elisabeth Borne Publication réalisée par la Mairie de Paris et la Mairie du 19<sup>e</sup> arrondissement Conception Direction de l'Urbanisme Impression Demaille Dépôt légal : en cours



# Ensemble améliorons LA RÉSIDENCE MICHELET

lettre d'information n°5 - Octobre 2008

## Gros plan

### Coup de neuf

Nouveaux équipements, nouveaux locaux, nouvelles activités : le quartier prend un coup de neuf. Gros plan sur ces améliorations.

#### Centre d'animation

Le centre d'animation Curial a réouvert ses portes au printemps après travaux. Coloré, agrandi, modernisé, il a développé le secteur "musique" : studio d'enregistrement tout neuf, salle de répétition et salle de spectacle (150 places assises, 300 debout). Il maintient parallèlement ses autres activités : danse, arts plastiques, mise en forme, sports, langues...



Le centre d'animation

Photo Mairie de Paris

#### Café associatif et Antenne Jeunes

Autre innovation, le centre d'animation accueille à présent dans ses locaux :

- l'Antenne Jeunes Curial qui reçoit, informe et oriente les 10 /25 ans,
- le "Curial Café", café associatif. Il est géré et animé temporairement par des associations de l'arrondissement qui font connaître leurs activités.

Pour toute candidature, contacter le centre - Tél : 01 40 34 91 69.

#### Centre d'Adaptation Psycho-Pédagogique, CAPP

Il soutient des enfants scolarisés en difficulté. Ses nouveaux locaux sont installés 16 rue Gaston Tessier.

#### PMI

Le centre de Protection Maternelle et Infantile, PMI, a déménagé face à son ancienne adresse. On y accède par la nouvelle voie piétonne. Il informe les familles sur le suivi d'une grossesse, la santé des enfants,...



Le Centre d'Accueil Psycho-Pédagogique et le service PMI

Photo Mairie de Paris

#### Centre de planification familiale

Ce nouvel équipement se trouve 12 rue Gaston Tessier. Il informe et accompagne les personnes sur des sujets comme la sexualité, la contraception, les infections sexuellement transmissibles (IST), les violences faites aux femmes (viol, mutilations sexuelles, mariages forcés,...) et les interruptions volontaires de grossesse.

#### Associations de la tour C

Le club de prévention Jeunesse Feu Vert (ex ACASA) et l'épicerie sociale La Courte Echelle ont bénéficié d'une rénovation de locaux à l'occasion des travaux de résidentialisation de la tour.

## Editorial

Madame, Monsieur,

Les travaux engagés sur la Résidence Michelet se poursuivent et les nouveaux projets d'amélioration de votre quartier avancent. Le centre d'animation au coeur de la résidence, la voie piétonne de la rue de Crimée, la résidentialisation d'une partie des tours, ou encore les locaux accueillant les équipements sociaux dans les tours E et F sont d'ores et déjà achevés. Les réalisations suivantes seront le terrain d'éducation physique, les équipements scolaires, puis les travaux de voirie sur les voies internes.

La période à venir va également rester celle de la concertation. Il me semble essentiel de recueillir vos avis et vos opinions sur trois projets importants pour votre cadre de vie et pour le quartier Curial-Cambrai. La première question qui se pose est celle du nom des voies internes de la résidence. Trois rues sont ainsi à baptiser, et le choix se fera selon votre vote. Je vous consulterai également sur vos souhaits concernant les deux jardins situés de part et d'autre de la barre Q.

Enfin, avec le projet de la Maison de Santé, une troisième consultation aura lieu cette année. Pour autant, cette amélioration de votre quartier passe également par la fin des travaux de résidentialisation de l'ensemble des tours. En dépit de ses promesses d'engagement financier, l'Etat n'a toujours pas versé le premier centime des 23,3 millions d'euros nécessaires et le gouvernement, qui a été alerté par le Maire de Paris et moi-même, fait la sourde oreille. Mais il n'est pas concevable que la requalification engagée ne soit pas achevée. Comme je l'avais annoncé, le Grand Projet de Renouveau Urbain de la Résidence Michelet sera mené à bien. Mon engagement et celui de la Mairie de Paris seront respectés.



Roger Madec  
Maire du 19<sup>e</sup> Arrondissement  
Sénateur de Paris

Mairie de Paris - S. Robichon



# LE PROJET D'AMENAGEMENT DU QUARTIER

## A noter

Les 3 nouvelles rues resteront piétonnes suivant le souhait exprimé par les habitants lors du référendum organisé en 2003. Ces derniers ne désiraient pas les ouvrir à la circulation des automobiles.

## Cadre de vie

# Trois noms de rues à trouver ensemble

Comme le prévoit le Grand Projet de Renouveau Urbain, trois voies de la Résidence Edmond Michelet vont devenir des rues à part entière. Elles se verront donc attribuer des noms. Bonne nouvelle, et surtout grande première à Paris : vous pourrez participer à ce choix.

Actuellement, elles font partie de la Résidence et c'est Paris Habitat, nouvelle dénomination de l'OPAC qui les gère. Elles n'ont pas de nom et sont désignées sur plan par des lettres accompagnées de chiffres : EI19, AM19 et AN19.

Il s'agit des voies situées entre les rues Curial et de Cambrai et de celle qui longe la crèche entre les tours D et E.

Lorsqu'elles deviendront des rues, elles devront porter un nom. Oui, mais lequel ? La Mairie du 19<sup>e</sup> souhaite vous associer à ce choix. Un choix important puisque qu'il concerne l'identité de votre quartier et l'adresse à laquelle vous recevrez votre courrier. C'est un processus nouveau et original qui vous est proposé, en partenariat avec Paris Habitat.

### Une concertation, comment ?

L'organisation prévue est la suivante. D'ici la fin de l'année, vous serez conviés à une

réunion publique. L'objectif : vous présenter une liste de noms pré-sélectionnés, débattre avec vous et vous préciser comment vous désignerez vos noms préférés. Un peu plus tard, lors d'une seconde étape de concertation, vous serez invités à faire part de votre choix.

Votre sélection deviendra officielle après validation du Conseil d'Arrondissement et approbation du Conseil de Paris.



La rue qui dessert le groupe scolaire



La rue qui longe la barre Q



La rue le long de la crèche



Les nouvelles rues

## Qualité de vie

# Un été à la Résidence Michelet

Animations et rencontres ont ponctué les beaux jours. Rappel des bons souvenirs.



Un temps superbe et une bonne journée le 7 juin pour la fête de quartier : soleil, animations, repas et nombreux participants

L'été a démarré le 7 juin à la Résidence Michelet. La fête du quartier en a donné le coup d'envoi. Elle a rassemblé plusieurs centaines d'habitants sur le thème de l'interculturalité. Un premier succès qui annonçait une saison dynamique.

Quelques exemples : les jeunes ont participé à de nombreuses activités organisées par des associations en juillet et en août. Au programme : jeux en plein air, cyberbus, radio et animations variées. Autre activité très suivie : le foot du mercredi sur le

terrain d'éducation physique, avec des moniteurs de la Ville de Paris pour accompagner les sportifs. Un été bien rempli, comme en témoignent ces quelques photos !

« Des cabanes dans la cité », une activité originale proposée par Espace Cambrai aux petits citadins. De quoi faire rêver les enfants ...et pourquoi pas les grands !



**Savez-vous que ...**

- Les plaques des rues seront en tôle émaillée car ce matériau résiste aux variations de température et à la pluie.
- Leur fabrication demandera environ de quinze jours à 3 semaines.
- Elles seront posées de façon la plus visible possible, sur les bâtiments ou sur des poteaux, par les services municipaux de la voirie.
- Les premières plaques émaillées ont été posées à Paris en 1847. Auparavant, il s'agissait de simples écriteaux en fer peint. Encore avant, les noms de rues étaient gravés directement dans la pierre, au coin des immeubles. Certains quartiers en conservent encore la trace.